

Discours de Jérôme DURAIN

Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Assemblée plénière du mercredi 29 avril 2026

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

En premier lieu, j'adresse mes félicitations républicaines aux nombreux maires et élus municipaux et communautaires que compte notre assemblée à la suite des élections municipales et communautaires. Après la respiration démocratique des municipales, notre relation avec les territoires se remet en marche.

Je salue la présence de la représentante du CESER, et l'assure à nouveau de notre intérêt pour les travaux du CESER et pour la place importante que cette assemblée de la société civile organisée tient à nos côtés. Le CESER, je le réaffirme, ne sera pas une variable d'ajustement budgétaire pour la majorité régionale !

Je salue aussi la présence des membres du Conseil de la Vie Lycéenne du lycée Pergaud de Besançon.

C'est une constante de ce mandat, nous sommes confrontés à une situation internationale très dégradée. La situation au Moyen-Orient, le blocage du détroit d'Ormouz et la crise énergétique qui en résulte ont des conséquences planétaires.

Il est, à ce stade, encore difficile d'en anticiper l'ampleur et la durée pour notre pays. Mais nous le savons tous, notre collectivité est très exposée à la hausse du prix des énergies, principalement dans nos compétences mobilités et lycées, nous en payons déjà le prix fort.

Au quotidien, nos concitoyens, nos entreprises, sont eux confrontés aussi à un carburant cher, à des énergies chères, à une vie chère.

Et l'inflation du coût des énergies que l'on importe se double d'une inflation démagogique. Une démagogie souvent plus présente dans la bouche de ceux qui entretiennent des amitiés avec les fauteurs de troubles internationaux.

Comme j'ai peu d'espoir que nous y échappions, je rappelle, par mesure de précaution, quelques mesures permanentes de nos politiques publiques qui contribuent fortement au pouvoir d'achat des habitants de notre Région :

- Les familles des lycéens, avec la gratuité des ressources pédagogiques, avec des aides spécifiques pour les familles les plus en difficultés sur la restauration, l'hébergement, les ordinateurs, avec des restaurations scolaires où les familles ne contribuent qu'au tiers ou à la moitié du coût du repas, le reste étant pris en charge par la Région. Il faut dire ici que concrètement, pour chaque repas qui coûte en moyenne 10 €, les familles ne payent que 5 € ou le plus souvent 3,69 €. C'est donc entre 5 et 6,30 économisés par les familles pour chaque repas, et **c'est donc entre 50 et 60 millions d'euros qui vont directement aux familles**, puisque nous délivrons plus de 10 millions de repas par an.
- Toujours pour les familles des lycéens, avec un complément d'aide régional pour les élèves boursiers : entre 160 et 180 € pour chaque élève boursier demi-pensionnaire, et entre 300 et 400 € pour les internes (et même 130 € pour les non boursiers qui sont juste au-dessus du plafond de bourse de l'Etat) ...
- Des transports scolaires gratuits là où la Région est compétente, et je le rappelle d'autant plus fortement que nous sommes aujourd'hui une des seules régions où c'est encore le cas. Un élève transporté représente en moyenne 1 000 euros par an pour notre collectivité.
- Des tarifs qui restent attractifs sur les mobilités, que ce soient les trains ou les cars, avec une offre large et cohérente permettant des alternatives économiques au véhicule individuel.

Certains en font des tonnes sur les augmentations annuelles des tarifs TER, mais ces augmentations, elles ne répercutent que très partiellement vers les usagers les hausses que notre collectivité doit supporter... En moyenne, sur un billet de train qui coûte 100 euros, la Région en paye 70, l'utilisateur 30.

Pour aller encore plus loin, et c'est une nouveauté, je vous annonce une mesure voulue par toute notre majorité. J'ai demandé à SNCF de sanctuariser le premier palier de notre tarification, c'est-à-dire les petites distances, empruntées essentiellement par ceux qui vont travailler chaque jour. Ce palier n'augmentera plus.

- Je rappelle aussi notre politique en matière de déplacement sur nos lignes de bus. 2 euros qu'importent les kilomètres parcourus, c'est un prix imbattable : la Région prend à sa charge plus de 80% du coût du transport.
- Le ticket mobilité, nous en avons rappelé l'utilité avec les représentants du MEDEF et de la CPEM que je remercie, pour donner, en partenariat avec les entreprises, un coup de pouce à celles et ceux qui n'ont pas d'autres solutions que la voiture pour aller travailler. Cela vaut d'ailleurs aussi pour nos agents comme ceux des autres collectivités. Ce sont 40 euros au bénéfice du salarié, dont 20 pris en charge par la Région.

- Pour aider les demandeurs d'emploi en formation, nous avons accru les aides au transport et augmenté les rémunérations, faisant de notre Région celle où il est le moins difficile financièrement d'entrer en formation. Pour les transports par exemple, quand l'aide mensuelle fixée par décret est de 32€, la nôtre est de 98, c'est trois fois plus.
- Nos politiques de transition énergétique contribuent également au pouvoir d'achat de nos concitoyens : lorsque la Région participe à la rénovation énergétique des logements sociaux – 2 500 rien qu'en 2025 – ce sont des économies d'énergie et de charges pour celles et ceux qui y vivent ! Concrètement la Région a injecté en 2025, 7,6 millions d'euros pour un coût total de travaux de 130 millions d'euros, et cela a permis de diviser par 3 ou par 4 les consommations d'énergie des locataires et de ramener le taux de vacance de ces logements qui était de 20% à 30%, à 0.
- Lorsque nous investissons dans le renouvelable ou lorsque nous soutenons la filière nucléaire, c'est encore moins de dépendance face aux aléas géopolitiques et moins de dépendance par rapport aux énergies fossiles ...
- Nos soutiens en direction de la jeunesse : je pense à la carte avantage jeunes qui, pour un coût de 10 €, permet aux jeunes de bénéficier de nombreuses réductions et gratuités. C'est par exemple : un bon d'achat Avantage Librairie de 6 €, un abonnement gratuit dans les bibliothèques et médiathèques municipales partenaires de la carte Avantages Jeunes, des gratuités de transport, des places de spectacles offertes, des réductions pour les festivals, des réductions sur des articles en magasin et j'en passe.
- La Région soutient la jeunesse aussi via les partenariats avec le CROUS pour les étudiants en difficultés, la Région participe à hauteur de 7,7 millions d'euros (chiffres 2025/2026) pour les 2 500 étudiants boursiers du secteur sanitaire et social. Par ailleurs la Région prend en charge les frais de déplacement et les indemnités de stage à hauteur de 6,6 millions d'euros pour plus de 5 000 étudiants en formation Sanitaire et social. Cela représente près de 15 millions d'euros...

Vous le voyez, je veux le revendiquer clairement ici devant vous, notre majorité peut être fière de ce qu'elle fait déjà pour la vie quotidienne des Bourguignons-Francs-Comtois... Nous n'avons pas attendu les crises pour agir pour plus de protection, plus de solidarités, plus de souveraineté locale... Le pouvoir d'achat à la Région, c'est le matin, le midi, le soir, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Quant à ceux qui prétendent que la Région pourrait donner un coup de pouce crédible aux habitants sur les prix à la pompe... Il faut être sérieux : la part modulable fixée par la Région, c'est en moyenne 1 centime le litre ! Dire que c'est avec ça que l'on peut changer la vie des habitants, c'est purement démagogique.

Et puis dans un contexte où nous sommes déjà essorés par l'Etat, je refuse d'amputer la Région de ses recettes, et donc de ses capacités à produire des politiques qui changent vraiment la vie de celles et ceux qui en ont le plus besoin, au profit d'une mesure qui ne relèverait que du symbole ... Par ailleurs, on a l'impression qu'il y a une embellie, ce n'est pas le cas : il y a simplement moins d'argent en moins.

La transition est toute trouvée pour évoquer brièvement notre première décision budgétaire modificative, qui, à ce stade, est surtout un ajustement des données de notre budget pour 2026.

Nous avons préparé et voté notre budget primitif un peu à l'aveugle, vous vous souvenez des circonstances, alors même que les débats sur la loi de finances de l'Etat étaient encore en cours.

Nous avons pris les hypothèses les plus pessimistes possibles, je crois que nous avons bien fait. La facture est finalement un peu moins lourde qu'anticipé... Difficile de parler de bonne nouvelle cependant, car la facture des ponctions de l'Etat, c'est 80 millions en 2 ans : 40 en 2025 et à nouveau 40 en 2026... On peut faire mieux pour créer une relation de confiance entre le gouvernement et les collectivités locales...

Cependant, cette très relative bonne nouvelle nous permettra de réduire notre emprunt d'équilibre d'une quinzaine de millions et d'entrevoir une amélioration relative des ratios financiers de notre collectivité...

Aux ponctions sur nos recettes s'ajoutent un désengagement massif de l'Etat vis-à-vis des politiques de formation, avec des baisses très significatives des dotations accordées aux Régions. Après avoir suscité le développement du secteur par le biais d'incitations financières fortes, l'Etat se retire donc brutalement, sacrifie l'avenir et laisse la Région gérer la pénurie.

Dans le contexte actuel, où le chômage repart à la hausse, où 1 jeune sur 10 de notre région est sans situation professionnelle et n'est pas en formation, où le niveau de diplôme est inférieur à la moyenne nationale et où l'illettrisme est plus élevé qu'ailleurs, il faudrait tout au contraire miser au maximum sur la formation. Ce désengagement de l'Etat est autant incompréhensible que scandaleux...

- Pour la formation professionnelle, c'est une baisse de 25 millions d'euros qu'il nous faut ingérer... Nous ne pourrions pas nous substituer à ce désengagement de l'Etat qui nous contraint à redimensionner en urgence l'offre de formation régionale. Ce sont près de 1700 places de formation qui vont être supprimées. Grâce à la sanctuarisation de notre effort financier 3 420 places seront préservées, toutes avec une qualification à la clé. Si l'on rajoute les personnes sans emploi qui suivent une formation sanitaire et sociale, nous continuons de former près de 6 000 personnes et cela sans prendre en compte celles qui suivent un parcours « amont de la qualification ».

- Sur l'apprentissage, c'est la moitié de notre dotation que nous perdons ! La dérégulation du secteur depuis 2018 et la perte de notre compétence a fait tripler le nombre de CFA dans la région, alors que le nombre d'apprentis ne progressait que d'un tiers. En investissement, nous avons des choix forts auprès des CFA plus fragiles qui participaient à offrir des formations de proximité, notamment en milieu rural, ou qui accueillaient des publics fragiles. Nous serons au rendez-vous de nos engagements, mais il n'y aura plus de nouveaux investissements régionaux dans ce domaine.

En fonctionnement, je tiens à conserver une intervention renforcée auprès des acteurs, notamment autour des filières prioritaires : l'industrie, l'hôtellerie et la restauration, le BTP, les métiers de la santé et les formations agricoles.

Ce sont bien les jeunes, les apprenants, les salariés, les filières professionnelles qui vont pâtir de ce désengagement ! Dans ce système libéralisé, je souhaite que nous allions là où l'argent public est le plus efficace et le plus légitime :

- Sur les territoires les plus en difficultés qui ne pourraient pas proposer de formation, notamment en ruralité, si l'on s'appuyait uniquement sur les logiques de marché
- Pour les secteurs d'activité les plus en tension, avec des enjeux de recrutements prégnants
- Pour les personnes les plus fragiles socialement et/ou scolairement, en priorisant par exemple dans la formation des demandeurs d'emploi, celles et ceux qui n'ont aucun diplôme et ont besoin d'acquérir un niveau de type CAP.

Je veux maintenant m'arrêter sur l'agriculture, puisque nous vous proposons au cours de cette assemblée de vous prononcer sur la convention de partenariat entre notre collectivité et la Chambre régionale d'agriculture.

En premier lieu, je salue le retour d'une relation de travail normalisée entre la Région et la profession, dont cette convention est le reflet. Elle n'occulte pas la problématique du FEADER qui reste au cœur de nos préoccupations, de mes préoccupations, mais là aussi nous progressons dans le bon sens, et je veux remercier l'ensemble des intervenants qui le permettent, et notamment la Chambre régionale d'agriculture et son président Vincent Lavier, qui sera à nos côtés tout à l'heure. Ils ont contribué à identifier et à lever les freins à l'accélération du traitement des dossiers. Je reste bien sûr attentif aux remontées de terrains de la profession pour continuer à avancer.

Je crois que nous pouvons tous nous retrouver sur ce point : l'agriculture est une filière économique essentielle pour notre Région et un secteur essentiel de notre souveraineté. Elle est confrontée à des enjeux majeurs : la création de valeur ajoutée locale, le revenu des agriculteurs, le renouvellement des générations, les conséquences du dérèglement climatique et la transition énergétique. Eux aussi payent le prix fort des hausses des prix, de l'énergie et des engrais entre autres.

La convention que nous vous proposerons porte donc sur des engagements importants de la Région, avec 150 millions d'euros sur la période 2026 – 2028, qui visent à accompagner efficacement la profession pour faire face aux enjeux auxquels elle est confrontée et à simplifier, avec eux, l'accès aux dispositifs régionaux.

C'est un programme ambitieux, qui repose également sur les engagements propres de la Chambre régionale d'agriculture, qui apportera son expertise et sa capacité de diffusion jusque dans les cours de fermes.

Nous débattons également d'un autre sujet essentiel de souveraineté territoriale : celui de l'eau. Il n'est pas déconnecté du sujet précédent, loin de là, tant la question de l'accès à l'eau fait partie des enjeux auxquels la profession agricole est aujourd'hui confrontée. Nous voyons toutes et tous les conséquences du dérèglement climatique sur la ressource en eau dans notre région, du Doubs qui peut littéralement disparaître sur certains secteurs dans le Haut-Doubs certains été, et à l'inverse, les inondations dramatiques qui ont touché certains secteurs de la région ces dernières années en Saône-et-Loire ou dans l'Yonne par exemple...

La disponibilité de la ressource est d'évidence en transformation rapide. Autre évidence que nous enseignent les scientifiques réunis au sein du GREBE (notre Giec) que nous avons saisis pour bien objectiver et aider à la décision : notre territoire n'est pas uniforme et les solutions sont plurielles. Les équilibres à concilier entre les besoins des écosystèmes et les multiples usages des activités humaines, dépendent des contextes locaux. Si notre territoire est particulièrement vulnérable car en tête de 3 bassins hydrographiques, il est une question fondamentale qui se pose avec acuité : c'est celle d'une utilisation plus sobre de la ressource et d'une ressource qui doit se penser sur le temps long.

C'est un sujet trop central et stratégique pour ne pas le prendre à bras le corps. Cette feuille de route vise donc à prendre en compte les enjeux de quantité, de qualité, de biodiversité et de gouvernance de l'eau dans l'ensemble de nos politiques régionales. Elle repose sur quatre objectifs stratégiques : la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la ressource, la végétalisation urbaine et la sensibilisation.

Concernant la gestion de l'eau toujours, je souhaitais rappeler enfin mon engagement envers le réseau fluvial et la diversification des usages de nos canaux. J'ai rencontré la semaine dernière la Directrice Générale de VNF avec laquelle nous avons passé en revue l'ensemble des problématiques de nos 1330 km de voies d'eau navigables, qui représentent le plus grand bassin de navigation en France. Les sujets de modernisation des infrastructures, de gestion des effets du réchauffement climatique et le développement des usages sont cruciaux pour l'avenir et nous devons arrêter d'avoir des raisonnements de court-terme au coup par coup. C'est pourquoi j'ai proposé aux présidents des CD89 et CD21 d'avoir ensemble un dialogue stratégique sur le devenir du canal de Bourgogne, véritable joyau de notre région, et dont nous devons imaginer l'avenir.

J'espère pouvoir compter sur leur appui.

Avant de terminer cette intervention, je souhaite m'arrêter un instant sur le suivi des dossiers que j'ai indiqué vouloir faire avancer.

La sécurité, tout d'abord, avec pour commencer un point sur la cybersécurité, qui est un élément majeur, puisqu'il ne se passe pas une semaine sans qu'une cyberattaque ne vienne frapper une entreprise, un hôpital, un établissement scolaire, une mairie, un musée ou une association. Rien que la semaine dernière, l'ANTS et Parcoursup ont été la cible de hackers. Plus tôt dans l'année, c'était Bercy et le groupe La Poste. Vous l'aurez compris, tout le monde est une potentielle cible, personne n'est à l'abri. J'ai donc confié à l'ARNIA, l'agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle, une mission stratégique en matière de cybersécurité auprès des principaux opérateurs de la Région. Derrière cette question de la cybersécurité, c'est bien l'enjeu de la continuité des services publics et de la confiance des citoyens, qui sont au cœur de ma préoccupation, et je fais confiance à l'ARNIA pour s'emparer de cette mission hautement stratégique.

Le travail que j'ai initié également autour des addictions se poursuit.

D'ores et déjà, nous avons un groupe de travail bien constitué sous la houlette de Gilles Lazar, avec des élus et services régionaux, la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), la préfecture de Région, les deux académies de Dijon et de Besançon, la DRAAF et l'ARS.

Une dizaine de lycées expérimentateurs ont été identifiés. Ils ont été réunis et consultés à Dole il y a peu. Un cadre de travail leur a été proposé.

C'est une démarche qui prend un peu de temps car nous tenons à ce qu'elle soit à la fois collaborative et très adaptée aux besoins exprimés par les établissements, en lien avec les autorités de santé et les autorités éducatives.

Mais on peut déjà noter que chacun des partenaires est **très impliqué, très mobilisé** par ce sujet, qui touche aussi bien les stupéfiants ou l'alcool, que les écrans ou les paris en ligne. C'est désormais un vrai sujet de société, et tous les acteurs en sont extrêmement conscients.

Enfin, sur la sécurité toujours, je vous indique que nous travaillons sur une convention avec la Gendarmerie nationale et SNCF pour renforcer les actions de sécurisation qui existent dans nos TER. Une première rencontre de travail a eu lieu cette semaine, je vous en reparlerai. Nous aurons l'occasion d'en délibérer lors de notre assemblée de juin.

Un mot d'économie également, puisque dans la période de turbulences que nous traversons, accompagner les entreprises en difficultés, promouvoir des solutions nouvelles et accompagner le développement local est au cœur de notre action.

Je pense à Gemdoubts, entreprise historique papetière du Doubs actuellement en difficulté. Nous sommes en lien avec les services de l'Etat pour accompagner au mieux l'entreprise et ses salariés. Je pense aussi à Stellantis.

Si Sochaux est préservé si ce n'est consolidé, Vesoul a appris un transfert d'activité - j'ai eu un contact avec Alain Chrétien - qui met directement en péril près de 190 emplois, fragilisant durablement le bassin d'emploi vésulien et, au-delà, l'ensemble du territoire haut-saônois. La Région a déjà engagé des moyens significatifs pour accompagner la mutation de la filière automobile. La feuille de route 2022-2024 a mobilisé 24 millions d'euros et soutenu plus de 130 projets d'entreprises. La feuille de route 2025-2028, votée en assemblée plénière, poursuit cet engagement. Si l'engagement de l'Etat et des collectivités locales est total en faveur de la filière, il serait bien parallèlement que les grands groupes donnent aussi l'exemple, et ce dossier de Vesoul en est une illustration...

Au niveau économique, je suis également particulièrement vigilant sur le travail qui sera réalisé par la commission Beaune, le Haut-commissaire, sur la transparence des aides aux entreprises. J'ai participé au lancement de cette commission le 15 avril. Bien-sûr, l'aide publique aux entreprises est essentielle, nous le savons mieux que quiconque, et les conseils régionaux y prennent leur part. Et dans un contexte d'argent public rare, il est important de bien dépenser, et de manière efficace, dans ce domaine comme ailleurs. J'ai donc souhaité faire de cette question un axe de travail de notre prochaine conférence sociale régionale, qui se réunira le 2 juin prochain.

Nous travaillerons avec les partenaires sociaux sur l'état des lieux des conditions d'attribution des aides, la transparence qui est faite et celle qui reste à faire. Le 15 avril dernier, j'ai porté la parole des Régions sur ce sujet démocratique majeur en présence de parlementaires de droite et de gauche et des leaders nationaux des organisations syndicales et des représentants patronaux. Sur ce sujet, notre collectivité incarne un modèle à suivre sur le fond comme sur la forme.

Et puis attachons-nous aussi à évoquer les bonnes nouvelles sur le plan économique. Lundi, la Région a accueilli deux ministres et le président d'EDF pour dévoiler un investissement important : celui d'Arabelle Solutions à Chalon sur Saône. Et l'annonce d'Arabelle c'était bien plus qu'un investissement. C'est la confirmation que la Bourgogne-Franche-Comté est, et reste, une grande région industrielle. Une région qui produit du concret, qui construit l'énergie de demain, et qui attire les projets stratégiques de portée mondiale.

Arabelle Solutions, c'est une histoire française - et franc-comtoise. Née des turbines Rateau au siècle dernier, passée par les tempêtes industrielles et politiques de la vente à General Electric - une page d'ailleurs douloureuse de notre histoire industrielle nationale, que certains d'entre nous n'ont pas oubliée -, elle est aujourd'hui pleinement revenue dans le giron français, et dans celui d'EDF. Et c'est ici, en Bourgogne-Franche-Comté, à Belfort et désormais aussi à Chalon-sur-Saône, qu'elle écrit son prochain chapitre.

Je termine d'un mot sur un dernier sujet qui nous occupera aujourd'hui : celui de l'éthique et de la probité dans notre collectivité.

C'est un sujet que je souhaite approfondir – nous faisons déjà beaucoup – avec un comité d'éthique, un guide des conflits d'intérêt, le référent déontologue... Je vous proposerai de reconduire ces actions en les approfondissant, en renouvelant notre comité d'éthique, en créant un nouveau process de signalement indépendant autour des questions éthiques, et en actant un partenariat entre notre collectivité et Transparency international.

C'est un sujet important dans cette période où la défiance entre certains citoyens et les élus est réelle. Je pense que les renforcements que je vous propose vont dans le bon sens, car cela contribue à sécuriser nos décisions, à renforcer la transparence et à maintenir une exigence forte dans notre collectivité sur ces sujets essentiels.